



## Pétition rythmes scolaires et conditions de travail.

"Suite à la Refondation de l'École, le ministre de l'Éducation, V. Peillon a fait un certain nombre d'annonces concernant principalement l'école primaire. La question des rythmes scolaires agite les médias et inquiète les personnels.

Les principales mesures devant être appliquées à la rentrée 2013 (journées de classe plus courtes, 9 demi-journées travaillées par semaine au lieu de 8, aide aux devoirs à l'école et aucun enfant dehors avant 16h30) ne rencontrent pas une adhésion des personnels. En effet elles aggravent les conditions de travail de ces derniers (augmentation du nombre de jours travaillés et amplitude du volume horaire de la semaine) sans améliorer sensiblement les rythmes des élèves.

Nous affirmons qu'il n'y a pas d'antagonisme entre respect du rythme de l'enfant et respect des conditions de travail des personnels.

Nous affirmons que toute modification de ces rythmes scolaires ne doit pas être une régression des droits et des conditions de travail des personnels, ce qui serait inadmissible. Nous affirmons que cette modification doit aussi garantir la réelle gratuité de l'école et le cadrage national de ces rythmes.

**Pour toutes ces raisons, nous demandons que des négociations soient rapidement ouvertes pour obtenir :**

- **Un rythme de travail basé sur 7 semaines de travail, 2 semaines de vacances et la suppression des zones (y compris pour les petites vacances).**
- **La mise en place d'un dispositif national unique.**
- **Une déconnexion du temps de l'enseignant-e de celui de l'enfant avec une réduction du temps d'enseignement à 18h pour les personnels.**
- **Une réécriture des programmes de l'école primaire."**

NOM	Prénom	Signature

A retourner à Cgt-Educ'Action 263 Rue de Paris Case 549 93515 Montreuil Cédex

ou scanné par mail à [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr)